



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**Censvra Sacrae Facultatis Theologiae Parisiensis, In
Librum cui titulus est: La Défense de l'authorité de N. S.
P. le Pape, ..., contre les erreurs de ce temps, Par Iacques
De Vernant, à Mets, 1658**

Université <Paris> / Faculté de Théologie

Parisiis, 1665

Censvre. Censvra.

urn:nbn:de:hbz:466:1-14744

Du Registre contenant les conclusions
de la mesme Faculté.

Ex Registro continente con-
clusiones ejusdē Facultatis.

Extrait de la censure des Liures
de la Republique Ecclesiasti-
que, de Marc-Antoine de Do-
minis Archevesque de Spalatro.

Ex censurā librorum de Repu-
blicā Ecclesiasticā auctore
Marco Antonio de Dominis,
Archiepiscopo Spalatenſi.

Du Livre 3. chap. 11. nomb. 15.

Lib. 3. Cap. 11. Num. 15,

Quant à ce que les Docteurs de Paris
enseignent, que les seuls Cardinaux
font les Electeurs du Pape au nom de
toute l'Eglise, c'est une pure vanité, par-
ce que ces mesmes Docteurs supposent
qu'il n'y a dans l'Eglise universelle qu'un
Pape universel, qui preside à toute l'E-
glise universelle, comme Evêque uni-
versel.

Quod Parisienses, Cardinales so-
los faciunt totius Ecclesie univer-
sali nomine Pape Electores, est me-
ra vanitas, quia supponunt in Ec-
clesiā universali unum Papam uni-
versalem, qui toti presit Ecclesie
universali tanquam Episcopus uni-
versalis.

C E N S U R E.

C E N S U R A.

Cette proposition est erronée, l'er-
reur de laquelle tombe sur cette parti-
cule (pure vanité) & quant à la suppo-
sition qu'elle attribue aux Docteurs de
Paris, elle est fautive, dont la fausseté
tombe sur ces paroles (comme Evêque
universel, comme si les autres Evêques
n'estoient que les Vicaires du Pape.

Hac propositio est erronea, cujus
error cadit in particulam (mera
vanitas) & quoad suppositionem
quam Parisiensibus tribuit, falsa,
ejusque falsitas in hac verba (tan-
quam Episcopi universalis) cadit,
quasi alij Episcopi sint tantum Pa-
pa Vicary.

